

# Installation, mise en service et activation : portée et modalités

L'installation, la mise en service et l'activation sont des services fournis par ChargePoint pour répondre aux besoins de nos clients de la manière suivante :

## **Description des services.**

**Installation.** Une fois que la préparation du site (telle que définie ci-dessous) est achevée par un client qui achète (a) des bornes de recharge de véhicules électriques fabriquées par ChargePoint ou du matériel et/ou (b) du matériel fourni par un tiers et vendu par ChargePoint (les paragraphes (a) et (b) sont collectivement définis comme « **produits** »), un partenaire d'exploitation et d'entretien ChargePoint (« **partenaire d'exploitation et d'entretien** ») montera les produits sur son matériel d'ancrage ou sur son socle en béton et raccordera les fils (« **installation** »). Consultez la section « Tâches et exigences clés » ci-dessous pour plus de détails et d'exigences pour l'installation.

**Mise en service.** Une fois que les produits sont ancrés et que les fils sont raccordés, un partenaire ChargePoint, ou un tiers autorisé par ChargePoint à entreprendre la mise en service (« **partenaire de mise en service autorisé** »), effectuera diverses évaluations, y compris, mais sans s'y limiter, la mise sous tension du matériel de charge, la réalisation de toute configuration requise et des étapes de localisation, et la validation que le produit a été installé conformément aux spécifications de ChargePoint (« **mise en service** »). Le client est tenu d'acheter la mise en service auprès de ChargePoint lors de l'achat de tout matériel de recharge à courant continu fabriqué par ChargePoint. La mise en service peut également être requise pour les bornes de recharge à c.c. fabriquées par des tiers. Veuillez vous renseigner auprès de ChargePoint pour connaître les dernières exigences en la matière. Consultez la section « Tâches et exigences clés » ci-dessous pour plus de détails et d'exigences pour l'installation.

**Activation.** ChargePoint aidera le client avec l'intégration, la configuration et l'activation des droits du client, y compris, mais sans s'y limiter, les droits à la plateforme de gestion infonuagique de ChargePoint (« **plateforme de gestion infonuagique de ChargePoint** ») en lien avec les produits (« **activation** »). Consultez la section « Tâches et exigences clés » ci-dessous pour plus de détails et d'exigences pour l'activation, y compris le guide d'intégration de ChargePoint à l'adresse <https://chargepoint.ent.box.com/v/gettingstarted-frca> pour un aperçu détaillé du processus d'activation.

## **Tâches et exigences clés.**

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour un résumé des principales tâches et exigences relatives aux services décrits ci-dessus. Tous les services décrits sont soumis aux modalités de déploiement et de conseil de ChargePoint, telles que modifiées de temps à autre par ChargePoint, disponibles à l'adresse <https://www.chargepoint.com/fr-ca/legal/deployment-consulting-services>. Tout terme commençant par une majuscule qui n'est pas défini dans le présent document sur la portée et les modalités est défini dans les modalités des services de déploiement et de conseil.

<b>Tâche</b>		<b>Activité</b>
<b>0</b>		Conditions préalables au service Le client, ou un entrepreneur tiers fourni séparément par le client, doit remplir les « conditions préalables au service » énumérées dans la section Modalités supplémentaires ci-dessous. De plus, le client est tenu de remplir et/ou de soumettre toute la documentation requise décrite dans le « courriel de bienvenue » de ChargePoint, qui lance le processus d'activation et d'intégration pour le produit acheté par le client afin de se connecter et d'interopérer avec la plateforme infonuagique de ChargePoint (« <b>courriel de bienvenue</b> »).
<b>Installation</b>		
<b>1</b>	Programmation	ChargePoint affectera un partenaire d'exploitation et d'entretien au bon de travail du client, et le partenaire d'exploitation et d'entretien communiquera avec le client pour fixer une date d'installation.
<b>2</b>	Protocole de sécurité	Une fois sur le site proposé par le client pour l'installation, le partenaire d'exploitation et d'entretien appliquera le verrouillage et étiquetage pour s'assurer que l'installation peut être effectuée conformément aux exigences de sécurité applicables, aux exigences du site, à la politique de santé et de sécurité de ChargePoint, dont une copie peut être demandée à ChargePoint.
<b>3</b>	Évaluation électrique	Le partenaire d'exploitation et d'entretien évaluera, mesurera et vérifiera les éléments suivants conformément au guide de conception du site et au guide d'installation (tels qu'ils sont définis ci-dessous) : <ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositifs de protection (p. ex., sectionneurs, disjoncteurs, fusibles);</li><li>• Conducteurs c.a. et c.c. (taille, type, niveau d'intensité);</li><li>• Panneaux de disjoncteurs;</li><li>• Configurations des transformateurs (en étoile – secondaire, tension d'entrée);</li><li>• Câbles de communication (p. ex., acheminement, terminaison, brochage).</li></ul>

<b>4</b>	Évaluation des travaux de génie civil	<p>Le partenaire d'exploitation et d'entretien évaluera, mesurera et vérifiera les éléments suivants conformément au guide de conception du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité à l'ADA dans la mesure spécifiée dans le guide de conception du site;</li> <li>• Le socle en béton, les boulons d'ancrage et les conduits sont conformes aux spécifications requises;</li> <li>• Le câblage, la protection des circuits et les compteurs sont en place.</li> </ul>
<b>5</b>	Installation mécanique	<p>Le partenaire d'exploitation et d'entretien montera le produit sur le matériel d'ancrage, terminera le câblage et, si le produit est jumelé, raccordera les conducteurs c.a. et c.c. et installera le câble de communication.</p>
<b>6</b>	Signal cellulaire	<p>Le partenaire d'exploitation et d'entretien vérifiera que l'intensité et la qualité du signal cellulaire sont conformes aux spécifications décrites à l'adresse <a href="https://chargepoint.ent.box.com/v/misc- tn1416-enus">https://chargepoint.ent.box.com/v/misc- tn1416-enus</a>.</p>
<b>7</b>	Mise sous tension et configuration de la borne de recharge	<p>Pour les bornes de recharge à c.a., le partenaire d'exploitation et d'entretien enlèvera le verrouillage et étiquetage, mettra la borne de recharge sous tension, effectuera la configuration de l'alimentation matérielle (et le couplage le cas échéant) et appliquera les éventuelles mises à jour du micrologiciel.</p> <p>Pour les bornes de recharge à c.c., veuillez vous référer à la partie « Mise en service » du tableau « Tâches et exigences clés ».</p>
<b>8</b>	Localisation	<p>Pour les bornes de recharge à c.a., le partenaire d'exploitation et d'entretien associera le produit à des coordonnées spécifiques (latitude et longitude) afin qu'il puisse être localisé sur la carte du réseau de recharge de ChargePoint.</p> <p>Pour les bornes de recharge à c.c., veuillez vous référer à la partie « Mise en service » du tableau « Tâches et exigences clés ».</p>

9	Achèvement	<p>Le partenaire d'exploitation et d'entretien évaluera ensuite les produits en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégrité des sous-systèmes et des composants;</li> <li>• La propreté;</li> <li>• Le câblage et les faisceaux;</li> <li>• Les terminaisons correctes;</li> <li>• L'intégrité et les dommages au matériel;</li> <li>• L'application adéquate des étiquettes;</li> <li>• Les affichages.</li> </ul> <p>Si le produit applicable ne réussit pas l'évaluation décrite ci-dessus, ChargePoint informera le client du ou des problèmes identifiés dans cette évaluation et interrompra l'installation jusqu'à ce que le client remédie aux problèmes à la satisfaction de ChargePoint. Entre les parties, il est de la seule responsabilité du client de traiter et de résoudre les problèmes identifiés dans l'évaluation décrite ci-dessus.</p> <p>Une fois que le produit applicable a passé l'évaluation décrite ci-dessus à la satisfaction de ChargePoint, le partenaire d'exploitation et d'entretien appellera ChargePoint pour signaler l'achèvement de cette évaluation.</p>
<b>Mise en service</b>		
1	Programmation	Le client doit se conformer aux exigences relatives à la « Programmation de la mise en service » énumérées dans la section « Modalités supplémentaires » ci-dessous.
2	Mise hors tension	Une fois sur le site proposé par le client pour la mise en service, le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint appliquera le verrouillage et étiquetage conformément aux exigences du site spécifiques au client, comme spécifié par le client lors de la programmation de la mise en service, et la politique de santé et de sécurité de ChargePoint (dont une copie peut être demandée à ChargePoint), et d'autres exigences que ChargePoint juge nécessaires, à sa seule discrétion, en ce qui concerne la mise hors tension du produit applicable.
3	Évaluation du site	<p>Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint évaluera les éléments suivants conformément au guide de conception du site et au guide d'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conformité ADA dans la mesure spécifiée dans le guide de conception du site;</li> <li>• La configuration du répéteur cellulaire (marque, modèle, visibilité directe);</li> <li>• La protection matérielle (bornes de protection, butées de roue).</li> </ul>

<b>4</b>	Évaluation du génie civil/environnementale	Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint évaluera les éléments suivants conformément au guide de conception du site et au guide d'installation :
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation du produit (dimensions de la dalle de béton, pentes, rétention d'eau);</li> <li>• Circuits des conduits;</li> <li>• Facilité d'entretien du produit (dégagement, pentes, ventilation).</li> </ul>
<b>5</b>	Évaluation mécanique	Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint évaluera les éléments suivants conformément au guide d'installation :
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Serrage du produit (câbles électriques, montage, matériel d'ancre, trousse d'entrée de conduit de surface, marquage/étiquetage);</li> <li>• Mise à niveau du produit.</li> </ul>
<b>6</b>	Évaluation électrique	Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint évaluera, mesurera et vérifiera les éléments suivants conformément au guide d'installation :
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de protection;</li> <li>• Conducteurs c.a. et c.c. (taille, type, niveau d'intensité, rayon de courbure, dégagement, terminaison);</li> <li>• Configurations des transformateurs (en étoile – secondaire, tension d'entrée);</li> <li>• Impédance de mise à la terre;</li> <li>• Câbles de communication (acheminement, terminaison, brochage);</li> <li>• Étiquetage.</li> </ul>
<b>7</b>	Évaluation du produit	Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint évaluera les éléments suivants du produit conformément au guide d'installation :
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégrité des sous-systèmes et des composants;</li> <li>• La propreté;</li> <li>• Le câblage et les faisceaux;</li> <li>• Les terminaisons correctes;</li> <li>• L'intégrité et les dommages au matériel;</li> <li>• L'application adéquate des étiquettes;</li> <li>• Les affichages.</li> </ul>
<b>8</b>	Signal cellulaire	Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint vérifiera que l'intensité et la qualité du signal cellulaire sont conformes aux spécifications décrites à l'adresse <a href="https://chargepoint.ent.box.com/v/misc-tn1416-enus">https://chargepoint.ent.box.com/v/misc-tn1416-enus</a> .

<b>9</b>	Mise sous tension et configuration du produit	<p>Si l'une des évaluations décrites pour la mise en service (comme décrit dans ce tableau) identifie des non-conformités critiques, ChargePoint informera le client du ou des problèmes identifiés dans l'évaluation applicable et interrompra la mise en service jusqu'à ce que le client remédie aux problèmes à la satisfaction de ChargePoint. Entre les parties, il est de la seule responsabilité du client de traiter et de résoudre les problèmes identifiés dans les évaluations décrites précédemment. Les non-conformités critiques comprennent, sans s'y limiter, les défauts dans la préparation du site et/ou le travail d'installation qui posent un risque de sécurité, tel que déterminé par ChargePoint.</p> <p>S'il n'y a pas de non-conformité critique après les évaluations décrites pour la mise en service (comme décrit dans ce tableau), alors le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint enlèvera le verrouillage et étiquetage, pour mettre le produit sous tension, compléter la configuration de l'alimentation matérielle (et le couplage le cas échéant) et appliquer toutes les mises à jour du micrologiciel; à condition que le client se conforme également à la section Modalités supplémentaires ci-dessous.</p>
<b>10</b>	Localisation	Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint associera le produit à des coordonnées spécifiques (latitude et longitude) afin qu'il puisse être trouvé sur la carte du réseau de recharge de ChargePoint.
<b>11</b>	Achèvement	<p>Le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint soumettra les formulaires de mise en service complétés à ChargePoint pour que ChargePoint en vérifie l'exactitude, l'exhaustivité et la description de toutes les non-conformités critiques et non critiques.</p> <p>ChargePoint peut, sur demande écrite du client, fournir un rapport de liste des déficiences lié à la mise en service après l'achèvement réussi de la mise en service.</p>
<b>Activation</b>		
<b>1</b>	Intégration du client	Une fois que le produit est installé, ou dans le cas d'une borne de recharge à c.c. dont la mise en service a été effectuée avec succès, ChargePoint vérifiera si le client a rempli les « conditions préalables au service » décrites dans les Modalités supplémentaires ci-dessous.
<b>2</b>	Configuration	ChargePoint (a) configurera l'accès du client à la plateforme infonuagique de ChargePoint conformément au formulaire d'activation et de configuration de la borne (fourni avec le courriel de bienvenue), qui reflète les paramètres de configuration (par exemple, le lecteur RFID) que ChargePoint met en place pour chaque produit utilisé par les conducteurs; (b) appliquera les politiques d'accès et tarifaires aux organisations du client créées sur la plateforme infonuagique de ChargePoint, et (c) ajoutera l'ensemble initial de produits du client au réseau infonuagique de ChargePoint.

<b>3</b>	Approvisionnement	ChargePoint examinera les droits de nuage et de garantie associés aux organisations du client sur la plateforme infonuagique de ChargePoint et les appliquera aux produits applicables.
----------	-------------------	---

### **Modalités supplémentaires.**

- **Préparation du site.** Le client, ou l'entrepreneur tiers que le client engage séparément pour effectuer la préparation du site, est responsable de la conformité de la conception du site, de la construction et/ou du travail d'installation avec le ou les guides de conception du site et/ou le ou les guides d'installation de ChargePoint, pour le produit (« **préparation du site** »). Pour clarifier, le client n'est pas responsable de l'installation de la partie Produit de la préparation du site si le client achète l'installation auprès de ChargePoint. En ce qui concerne la préparation du site, chaque client est responsable de ce qui suit :
  1. Conception du site conformément au ou aux guides de conception du site de ChargePoint, disponibles à l'adresse <https://www.chargepoint.com/fr-ca/products/guides/> (« **guides de conception du site** »);
  2. Installation du produit conformément au ou aux guides d'installation de ChargePoint, qui peuvent être consultés sur ChargePoint University (« **guides d'installation** »);
  3. Tous les coûts associés aux retards ou aux dépassements de coûts pour corriger toute non-conformité avec la préparation du site applicable, telle qu'identifiée par le partenaire de mise en service autorisé de ChargePoint.
- **Conditions préalables au service.** Le client est tenu de compléter ce qui suit avant que l'un des services décrits ci-dessus puisse être programmé et/ou complété par ChargePoint :
  1. **Compte de gestionnaire de réseau.** Créer un compte de gestionnaire de réseau sur la plateforme infonuagique de ChargePoint.
  2. **MSSA.** Accepter l'entente-cadre de services et d'abonnement (« **MSSA** ») de ChargePoint, affichée lors du processus de création du compte de gestionnaire de réseau.
  3. **Formulaire d'activation.** Remplir le formulaire d'activation et de configuration de la borne, fourni dans le courriel de bienvenue.
  4. **Formulaire d'approbation de la construction.** Si le client achète l'installation, il doit remplir le formulaire d'approbation de la construction, y compris, sans s'y limiter, fournir les photos du site demandées, en réponse au courriel de bienvenue. L'objectif du formulaire d'approbation de la construction est de permettre à ChargePoint de confirmer que le site est conforme aux spécifications du guide de conception et d'installation du site, y compris, mais sans s'y limiter, la vérification de la conformité mécanique, électrique, du génie civil et environnementale, avant d'envoyer un partenaire d'exploitation et d'entretien sur le site.
  5. **Rapport de test d'isolation.** Si le client achète la mise en service, un rapport de test d'isolation (sous réserve de disponibilité chez le client) sera fourni pour tous les câbles c.a. et c.c. entre les équipements auxiliaires, les bornes et l'équipement installé entre le

produit.

6. **Disponibilité de l'entrepreneur.** Si le client achète la mise en service, il doit confirmer que l'entrepreneur qu'il a choisi pour installer le produit en question sera sur place lors de la visite prévue pour la mise en service.
  7. **Programmation de la mise en service.** Le client est responsable de la programmation de la mise en service avec ChargePoint en utilisant le formulaire de demande de mise en service fourni par ChargePoint. Le formulaire de demande de mise en service est fourni en même temps que le courriel de bienvenue. Veuillez noter les exigences actuelles en matière de programmation : (1) un préavis minimum de deux semaines est requis pour la programmation; (2) un préavis de 72 heures est requis pour reporter le rendez-vous de mise en service applicable; et (3) des frais de report peuvent être imposés au client pour tout report ou annulation en dehors du délai de préavis de 72 heures.
- **Déplacement du matériel de recharge à c.c.** Si le client déplace le matériel de recharge à c.c. après que la mise en service a été effectuée, ce déplacement nécessitera une nouvelle mise en service du matériel de recharge à c.c. Veuillez consulter les exigences de mise en service ci-dessus.
  - **Déplacement des produits.** Si le client déplace un produit après que l'activation a été effectuée, ce déplacement nécessitera une nouvelle activation du produit. Veuillez consulter les exigences d'activation ci-dessus.
  - **Annulation des services.** Le manquement du client à ses responsabilités décrites dans ce document peut libérer ChargePoint de toute obligation d'exécuter et de compléter les services applicables (p. ex., l'installation, la mise en service ou les activations). ChargePoint n'est pas responsable de la fiabilité et/ou de la sécurité de fonctionnement des bornes de recharge à c.c. qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en service.
  - **Correction et frais supplémentaires.** Si le client ne remplit pas l'une de ses obligations pour les services décrits dans ce document, y compris, sans s'y limiter, la correction de toute non-conformité identifiée, un échec aux évaluations applicables et/ou un échec de l'achèvement de tout travail de préparation nécessaire pour l'installation et/ou la mise en service, alors le client reconnaît et convient de ce qui suit :  
(1) ChargePoint est libéré de toute autre obligation d'exécuter ou d'achever le ou les services achetés par le client; (2) ChargePoint n'est pas responsable de la fiabilité ou du fonctionnement du produit en question; et (3) ChargePoint n'est pas obligé d'effectuer une quelconque activation pour le client. Le client peut être tenu de payer des frais supplémentaires pour (a) la reprogrammation de l'installation et/ou de la mise en service; et/ou (b) la remise en service du matériel de recharge à c.c.